

Rapport P-465 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 17 mai 2022: «Pour des retouches et un entretien des allées du parc Bertrand».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 7 février 2023,
dans le rapport P-465 A)

Le Conseil municipal décide de renvoyer la pétition P-465 au Conseil administratif, le 7 février 2023.